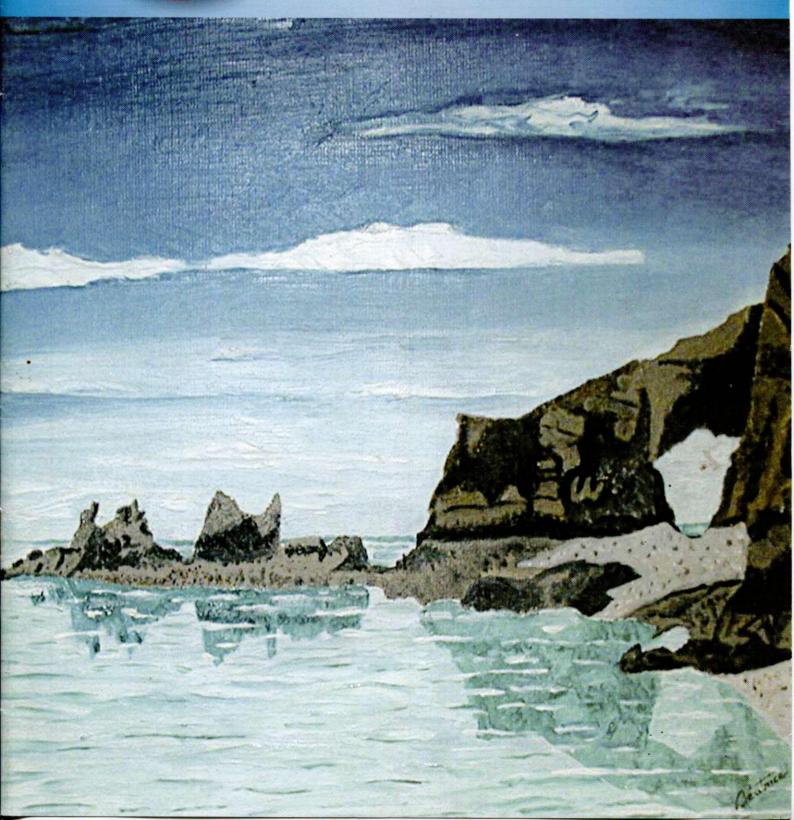


Bulletin de liaison - nº 13 - Mai 2005

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MORGAT

Siège social: Port de Morgat - 29160 CROZON - Tél. 02.98.26.29.03

E-mai : apmorgat@wanadoo.fr Association loi 1901 Rédaction - Publicité - Annonces : Port de Morgat











- Le meilleur choix d'accastillage pour votre bateau
 - Boutique Vêtement Marina Shop

A. LE COUTEUR

- CAMARET Quai Téphany Tél. 02.98.27.95.90 du 15 juin au 15 septembre
- BREST Rue A. Colas Moulin-Blanc Tél. 02.98.02.49.02

Christian QUEFFELEC

PEINTURE - DÉCORATION RAVALEMENT

> Route de Ranvedan 29160 CROZON Tél. 02.98.27.04.31





La nature est notre métier.

- Vêtements
- Jardinerie
- Motoculture de plaisance
- Aliment pour vos animaux

ouvert du lundi au samedi

CROZON - Tél. 02.98.27.10.49



TV • HI-FI • VIDEO • MENAGER pose d'antennes terrestres et satellites

ALBERT KERMEL

10, rue Jules Simon 29160 CROZON

Tél. 02.98.27.29.64 - Fax 02.98.26.23.03

Editorial



Succéder à une personnalité comme Claude Galbat n'est évidemment pas chose aisée. Vice-président depuis l'été dernier après avoir été président de 1995 à 1999 j'ai tout naturellement, pour assurer la continuité de l'association assumé cette responsabilité. Il est clair que je n'ai pas pour vocation de rester à nouveau des annnées président, mais le temps nécessaire à ce que l'un d'entre nous soit prêt à assurer la relève. Dès ma prise de fonction et, comme je l'annonçais

dans la lettre de fin d'année, j'ai demandé audience, à la municipalité. Le 20 décembre, j'étais reçu en mairie par Messieurs Cornec et Langlais. Concernant le Conseil portuaire, ils reconnurent bien volontiers que la présence d'une association représentative comme la nôtre était souhaitable. Tous les postes prévus dans le code des ports étant pourvus, Monsieur Cornec proposa que lors de la réunion suivante du Conseil portuaire il mettrait aux voix une motion demandant que nous soyons à nouveau invités aux réunions.

J'ai le plaisir de vous annoncer que ce vote a eu lieu et qu'à l'unanimité cette

motion a été adoptée.

Nous ne pouvons que nous en réjouir. Ainsi la période difficile que nous avons connue et que Claude Galtat exposait lors de la dernière assemblée générale est désormais révolue. Des relations normales existent avec les autorités municipales dans un climat de respect mutuel. Notons par ailleurs que les aménagements du port se font petit à petit suivant comme on peut le supposer les disponibilités financières. Du récent Conseil portuaire dont j'ai eu le compte rendu on retiendra:

• Projets d'investissements pour 2005.

• L'étude de l'aménagement global de Morgat et du port en cours.

· L'achat d'un chariot élévateur

• Réfection des bâtiments du CNCM (toiture, huisseries)

• Mise en conformité des installations électriques sur les quais et pontons

Extension de la zone de mouillage.

On note également que dans le nouveau plan des limites du port est créé un chenal pour mise à l'eau et la sortie des canoës à l'intérieur de la zone du Kador réservée à l'initiation à la plongée. Une perche (marque babord avec feu à éclat) va être installée à l'extrémité ouest des pontons matérialisant le danger. Concernant le prix des carburants disponibles sur le port une marge de 8cts par litre est appliquée sur le prix d'achat hors taxe, elle ne couvre pas les frais d'entretien et l'amortissement des installations de distribution. Comme chaque année nous avons réalisé la présente revue et cela n'a pas été sans mal car là ausi l'absence de Claude se fait sentir. J'ai heureusement autour de moi une équipe dévouée ou chacun suivant ses compétences et ses disponibilités agit pour le but commun.

Notez que comme d'habitude nous assurerons des permanences au local en

juillet et août de 11h à midi sauf dimanche et jours fériés.

Notez également que notre assemblée générale 2005 se tiendra dans la salle du port le samedi 16 juillet à 18h. Ce même jour le matin une démonstration de sécurité se fera devant notre local. Que les pêcheurs émérites retiennent la date du samedi 6 août pour le concours de pêche. Quelques autres manifestations seront programmées en temps utile au cours de l'été et seront annoncées par la presse locale et sur la porte de notre local. A bientôt, bon vent, bonne mer.

Le président André Kerdoncuff

Le Mot du Trésorier

L'exercice 2004 traduit un excédent de 175,14 € contre 556,14 € pour <u>l'exercic</u>e précédent.

L'amenuisement régulier de l'excédent est essentiellement déterminé par la progression dans l'ensemble des charges. Cette situation justifie la légère augmentation des cotisations décidée en Assemblée Générale. L'équilibre budgétaire de la publication du bulletin - malgré une très légère baisse des recettes de publicité - est confirmée. Nous remercions très vivement nos annonceurs, sans lesquels nous ne pourrions éditer notre bulletin de liaison, et recommandons à nos adhérents de leur réserver leurs achats. Ainsi que nous le suggérons chaque annnée, nous demandons à chacun de recueillir de nouvelles adhésions et de renforcer ainsi notre position dans la défense de nos intérets.

Le Trésorier G. Lefrançois

N'hésitez pas à venir nous rendre visite à nos permanences au local près de la Capitainerie de Morgat, face à la grue.

NOTEZ BIEN DANG VOG AGENDAG:

• Samedi 16 juillet à 18H

salle du Ceptro

salle du centre nautique ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 6 août
CONCOURS DE PÊCHE



REVISION RADEAUX DE SURVIE TOUTES MARQUES
ELECTRONIQUE
PECHE-PLAISANCE-VETEMENTS-DECO MARINE



La boutique de la Coopérative Maritime

MORGAT - Quai Kador - 02.98.27.29.04 (1" avril) CAMARET-SUR-MER - 02.98.27.91.03

ASSEMBLÉES GÉNÉRALE LE 24 JUILLET 2004

L'assemblée générale de l'Association des Plaisanciers de Morgat s'est tenue le 24 juillet 2004 dans la salle du centre nautique.

Parmi les invités, on pouvait noter la présence de Monsieur Paul Melenec, Président de la station SNSM de Camaret, qui représentait le Contre Amiral Le Duc, Délégué départemental de la SNSM, et de Messieurs Loreau, Président du CNCM, François Menesguen, Président fondateur de l'Association, et Jean Plouzané, adjoint au maire de Crozon, chargé des relations avec les associations. 35 sociétaires étant présents, et 24 pouvoirs ayant été reçus, le Président Claude Galtat constate que le quorum est atteint. Il ouvre la séance et présente son rapport moral.

1. Rapport moral du Président :

L'événement marquant de ces derniers jours aura été sans conteste la désignation des Membres du nouveau Conseil Portuaire

En effet la loi de février 2002 confie désormais aux communes la compétence des ports dont l'activité dominante est la plaisance.

C'est à la municipalité désormais d'instituer un nouveau Conseil Portuaire sachant que 3 postes de titulaires seraient réservés à la Plaisance et qu'un vote du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance (CLUPIPP) devait en désigner les représentants.

Seuls les membres présents pouvaient participer à l'élection de leurs représentants. Les pouvoirs n'étant pas admis

Ainsi, notre Association des Plaisanciers de Morgat, forte de 139 Membres dont 98 ne sont pas résidents en Presqu'île voyait sa représentativité sérieusement limitée. Finalement, notre Association ne sera pas représentée au Conseil Portuaire. (*)

Monsieur CLAPOT, de l'APPCM, et Messieurs TRETOUT et BEROLDY, candidats, indépendants furent élus

(*)Voir dans l'éditorial du nouveau président que cette situation a trouvé une solution tout a fait convenable et que nous sommes à nouveau présents au conseil portuaire!

Malgré cette désillusion, votre Association se porte bien. A ce jour 116 membres se sont acquittés de leur cotisation. Et votre Conseil d'Administration s'emploie à animer nos diverses activités.

Cette année encore le concours de pêche sera un temps fort dans notre saison : en espérant que la météo nous sera plus favorable que l'an dernier. D'ores et déjà de nombreux participants se sont inscrits.

Comme les années précédentes le dîner des Pêcheurs est ouvert à tous et devrait être l'occasion de nous retrouver autour d'un buffet de qualité pour une soirée particulièrement conviviale au cours de laquelle nous animerons une tombola au profit de la SNSM.

Les activités de juillet auront été peu importantes ;il est vrai que la météo n'a pas été des plus favorables.

La promenade envisagée à l'occasion de la régate Brest 2004 vers Douarnenez n'a pas eu le succès escompté, victime apparemment d'imprécision concernant l'horaire et le lieu de rassemblement.

Il n'empêche que ceux qui ont eu la chance d'aller au devant de cette magnifique armada ont assisté à un spectacle grandiose que les marins que nous sommes ont pu apprécier à sa juste valeur et qu'il ne fallait surtout pas manquer.

Mais même sans événement exceptionnel le succès des sorties de l'an dernier sur Douarnenez et Camaret nous incite à prévoir au moins une promenade dans le courant du mois d'août.

Aussi il serait bon que les intéressés se fassent connaître et qu'ils expriment toutes suggestions pour de telles manifestations

D'ailleurs toutes les idées concernant l'animation de notre association seront toujours les bienvenues. Il en est de même pour des articles destinés à notre bulletin si l'on veut qu'il reste attrayant et contribue le mieux possible à la promotion de notre Association. Une fois de plus, je tiens à remercier tout particulièrement nos annonceurs qui, par leur participation, nous assurent une édition en couleurs de très bonne qualité.

Enfin, au risque de me répéter, je vous rappelle que votre Association est toujours à votre disposition pour vous proposer :

- la révision gratuite des extincteurs
- le prêt gratuit de matériels tels que : diable, bac à eau douce,, ponceuse, nettoyeur haute pression, etc.
- Et pour votre documentation, de nombreuses brochures à votre disposition au local.

Comme chaque année, et conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale doit renouveler le tiers sortant des membres du Conseil d'Administration.

Les sortants sont :

- Bernard Bulard
- Gilbert Lefrançois
- Pierre Moreau
- Jean Paul Bonardi
- Michel Leducq.

B. Bulard, G. Lefrançois, et J.P. Bonardi sont sortants et rééligibles : j'espère que vous serez d'accord pour renou-

veler leur mandat.

M. Leducq, qui doit quitter la région en septembre, ne se représente pas.

P. Moreau, notre Secrétaire, a souhaité se retirer après 2 mandats : nous le regrettons bien sincèrement. Il assurait ses fonctions de Secrétaire avec compétence et beaucoup de sérieux. Je lui adresse tous mes remerciements pour le travail qu'il a accompli et pour son dévouement à notre Association. Nous ne doutons pas que, restant membre de l'Association, nous pourrons compter sur lui en tant que membre actif! Merci encore, Pierre.

Je vous demande de bien vouloir confirmer la cooptation en tant que membres du Conseil d'Administration de nos amis Michel Feger, Marcel Savy, et Pierre-Loïc Le Guet. En fonction de ces renouvellements, il nous faudra revoir les attributions des membres du Conseil d'Administration. Ainsi, il va falloir désigner un nouveau Secrétaire et créer un poste de Vice-Président. Ce sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA, ce qui nous permettra, je pense, de vous présenter le rôle de chacun à l'occasion de notre concours de pêche le 7 août prochain.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce chapitre sans une pensée pour notre Secrétaire Permanent Jacques Loyer qui se remet d'une mauvaise chute. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement en espérant le revoir rapidement assurer la liaison entre le CA et les membres de l'Association.

Et c'est à vous, chers adhérents, par votre présence et votre participation de nous assurer de votre confiance et démontrer ainsi que la vitalité de l'Association des Plaisanciers de Morgat n'est pas un vain mot après un quart de siècle de présence sur le port de Morgat.

2. Rapport financier:

Le trésorier Gilbert Lefrançois présente les comptes de l'exercice 2003 qui font apparaître un résultat positif de 556,41 Euros, pour un budget de 6605,65 Euros, à comparer au résultat de l'année précédente, qui était un bénéfice de 966,92 Euros.

L'une des principales raisons de ce bon résultat est la complète couverture des frais de publication du bulletin (près de la moitié du budget) par les publicités.

Quitus est donné à l'unanimité au trésorier pour sa gestion

3. Dons à la SNSM :

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la proposition de faire un don de 230 Euros à la SNSM, et un chèque de ce montant est immédiatement remis à M. Paul Melenec, Président de la station SNSM de Camaret, qui représente le Contre Amiral Le Duc, Délégué départemental de la SNSM.

Paul Melenec remercie chaleureusement l'Association. Il rappelle que la station de Douarnenez sera dans 2 ans équipée d'une vedette de 15 mètres pouvant naviguer à





DE LA PRESQU'ILE

5 AGENCES A VOTRE SERVICE CHANGE, DISTRIBUTEUR PLACEMENTS - PRETS

Renseignez-vous... 0810 81 92 30



David BROUSTAL Agent Général

Assurances, Placements, Retraite, Financement Santé, Prévoyance, Plaisance

30, rue Alsace-Lorraine - BP 6 29160 CROZON Tél. 02.98.26.18.25 - Fax 02.98.26.25.31

Presqu'île Contrôle

Banc tous 4×4 (Argol)

Crozon 02.98.27.29.90 Le Faou 02.98.81.06.04 Argol 02.98.27.34.87



TECHNIQUE AUTOMOBILE 25 nœuds. Par ailleurs, devant le développement de l'utilisation des téléphones portables, il rappelle tout l'intérêt de la VHF, qui, notamment, permet, grâce à la goniométrie, de contribuer à la localisation des navigateurs en difficulté.

Enfin, consensus est établi dans l'assemblée pour que ce don collectif ne dispense pas des contributions individuelles (la cotisation annuelle est modeste : 20 Euros) indispensables au financement de la SNSM.

4. Montant de la cotisation annuelle :

Le trésorier propose de porter le montant de la cotisation annuelle de 20 à 22 Euros. Cela permettra, après plus de 10 ans sans augmentation, de suivre l'évolution du coût de la vie, et de maintenir les bons résultats actuels. Une part importante des membres de l'assemblée estime cette augmentation trop modeste, soulignant que le passage à 25 Euros permettrait de faire croître le montant du don à la SNSM.

Après débat puis vote, l'assemblée générale décide que le montant de la cotisation sera de 22 Euros pour 2005, se réservant de passer à 25 Euros par vote de l'assemblée générale lors de sa réunion de 2005.

5. Elections:

Les membres sortants du conseil d'administration et rééligibles :Bernard Bulard, Gilbert Lefrançois, et Jean Paul Bonardi sont réélus à l'unanimité.

Bernard Bulard, après avoir effectué 4 mandats, souhaite limiter son nouveau mandat à 1 an.

Par ailleurs, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la cooptation de Michel Féger, Pierre-Loïc Le Guet, et Marcel Savy au conseil d'administration.

Aire de carénage :

Les modalités récemment mises en place répondent à des directives européennes. Il est cependant clair que des moyens de levage supplémentaires seront nécessaires à court terme. La municipalité étudie un projet d'acquisition.

Mises à l'eau sur la cale :

Elles sont réglementées et donnent lieu au paiement d'une redevance, uniquement pour les utilisateurs qui ne paient pas déjà un emplacement dans le port.

Budget de fonctionnement du port :

Il est équilibré. Il est rappelé qu'il ne bénéficie d'aucune subvention. Ses seules ressources sont apportées par les utilisateurs.

Projet d'aménagement du port :

Une commission instituée par le Maire de Crozon siège actuellement. Les objectifs sont de trouver une solution aux problèmes d'ensablement et d'augmenter la capacité d'accueil du port . Il est clair que ce projet doit s'inscrire dans un ensemble cohérent prenant en compte les problèmes d'accès depuis Crozon, de circulation et de stationnement.

Sécurité de la navigation dans le chenal

Certains s'interrogent sur les raisons qui ont conduit à couler les pontons lourds : leur mauvais état les avait rendus dangereux. Ils ajoutent que le balisage en place, au moins jusqu'à une période très récente, était lui même insuffisant et dangereux ; d'ailleurs des accidents se sont produits et ont fait l'objet de rapports.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Galtat lève la séance à 19h05.

PORT DE PLAISANCE DE MORGAT Liste des passages présents entre le 01 juillet et le 31 août DURÉES CA TTC CA HT (Nuitées) PASSAGE* JUILLET 03 5807,55 521 6945,83 PASSAGE JUILLET 04 665 6945,83 5807,55 PASSAGE AOÛT 03 689 6945,83 5807,55 PASSAGE AOÛT 04 575 6945,83 5807,55 SAISONNIER** 03 6945,83 2708 5807,55 SAISONNIER 04 2265 6945,83 5807,55 PASSAGE + SAISON 03 3918 6945,83 5807,55 6945,83 PASSAGE + SAISON 04 3505 5807,55 durée < / = 6 nuits durée < / = 7 nuits

LE CONCOURS DE PÊCHE 2004

Comme chaque année notre concours de pêche a connu un franc succès

12 bateaux y ont participé

Rang	Nom du bateau	Propriétaire
1	Old Lady	J. Oury
2	Lena	M. Leduc
3	Popey	Glay
4	La Marina	P. Faust
5	Soizic	A. Kerdoncuff
6	Saint Mathieu	R. Semblat
7	Morzigue'ch	Mulot
8	Pors-Gwen	J. Ph Nagelin
9	Mac Bernic	G. Le François
10	Tocata II	P. Graziana
11	Maïca	P. Berthelot
12	Goustadik	P. Moreau

Prix spéciaux

A LA VALLE CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE PA	
La Marina	7 kg
Lena	47 cm
Lena	1,4 kg
	Lena



Pour la conservation de la réserve halieutique

Le Président Galtat remet à M. Oury le 1er Prix du Concours de pêche 2004.

Le traditionnel buffet campagnard a réuni une cinquantaine de convive et fut l'occasion d'un moment très convivial avec l'organisation d'une tombola au profit de la SNSM. Notre regretté président Claude Galtat avec sa verve habituelle anima cette tombola

Goustadik

Grand merci à tous les généreux donateurs

Yves Le Couteur - Data Centre - Point Bleu - Comptoir de la mer - Morgat Nautique - Morgat bateau service - Ets Fabien Weldom Gitem - Pêche Chasse Plongée - Corre Sportwear - Centre Leclerc - Brigitte Fabien Maroquinerie - Au Parchemin - Maison de la Presse - Pharmacie du Kador

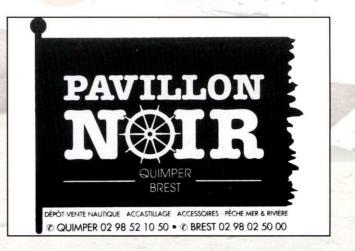
- Pharmacie Etchandy Pharmacie Allain Garage Renault.
- La Bolée

 Crêperie

 OUVERT TOUTE L'ANNEE

 Salle à l'étage
 vue panoramique

 48 kd de la Plage
 29160 Morgal. Crozon
 02 98 17 06 56



LES SAUVETEURS EN MER Dernières nouvelles de la SNSM



Chacun peut trouver sur le site Internet de la SNSM le bilan global pour la France de l'activité 2004 de la SNSM.

Pour ce qui concerne plus spécialement notre

région, l'Amiral Le Duc, délégué départemental pour le Finistère nous a communiqué les information suivantes :

Du 1/10 2003 au 30/092004 on compte :

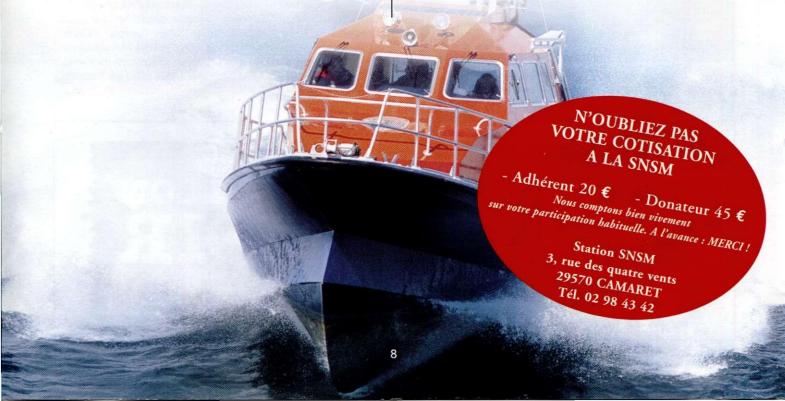
- 402 interventions de sauvetage en mer par les sauveteurs permanents bénévoles
- 302 bateaux assistés
- 57 planches à voile
- 722 personnes secourues, dont 119 par les nageurs sauveteurs (saisonniers sur les plages)
- 33 personnes sauvées d'un danger réel pour leur vie (état d'hypothermie, début de noyade..).

Il faut noter que 64% des interventions de sauvetage en mer menées par le CROSS COR-SEN et d'ETEL qui dirigent les opérations de secours sur nos côtes pour le compte du Préfet maritime on été réalisées par les moyens de la SNSM. Les 36% restants l'ont été par la Marine Nationale, les Affaires Maritimes, le Douanes, la Gendarmerie, les Sapeurs pompiers, la Marine de commerce ou de plaisance.

Il faut noter également que 80% des interventions en week-end ou jours fériés sont réalisés par les bénévoles de la SNSM.

Enfin dans le domaine du matériel, l'année 2004 a vu la refonte des canots tout temps de l'Aber Wrach et d'Audierne. L'année 2005 verra la mise en service au second semestre d'une vedette de première classe de nouvelle génération (V1NG) à Roscoff et d'une vedette légère à l'Aber-Wrach(qui viendra compléter le canot tout temps pour les interventions par petit fond).

La V1NG du Conquet est en cours de construction aux chantiers Bernard de Locmiquélic dans le Morbihan et la V2 de Roscoff en cours d'achèvement dans le petit chantier que la SNSM possède en propre à Saint Malo (coque fournie par les chantiers Blamequin et habillée par l'équipe de la SNSM).



LE CROSS CORSEN

Synthèse de l'année 2004

	N	Action sur la sécurité des navires				
Avaries	Abordages	Nbre de navires	ANY AND THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PAR	Remorquages (A Flandre)	Escortés	Navires signalés au MOU
Nbre	Nbre	Ouessrep	Infractions D.S.T.			
105	4	8	8	04	3	82
(157)	(0)	(10)	(27)	(03)	(10)	(67)

Conséquences

12 PV (15) transmis à l'état du pavillon

Conséquences

7 (13) navires assistés

Conséquences

28 (19) navires détenus ou déficiences rectifiées

2 PV (15) transmis aux directions des affaires maritimes

Navires en avaries

ore	Type d'avarie				Zone d'avarie				MTO sur zone		Délai de réparation			
Nombre	Piston soupape injection	Fuite d'huile gasoil	Refroidi- ssement	Elec- trique	Radar Compas	Autres avaries	Ext DST	Descan	Mont	Autres	Mer<3	Mer>3	Délai>1h	Délai<1h
150	46	46	26	10	7	16	98	28	21	3	96	64	106	44
150 (157)	31%	31%	17%	7%	4%	10%	65%	19%	14%	2%	64%	36%	71%	29%

^{*} Chiffres 2003 en couleur

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 1er Juin - 30 septembre 2004

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre d'opérations	331	246	328	237	267	378
Navires de commerce	18	12	7	5	6	7
Navires de pêche	40	18	33	45	39	56
Navires de plaisance	158	143	174	150	170	213
Planches à voile	18	7	9	3	4	1
Engins de plage non immatriculés	39	11	22	13	7	16
Nombre d'affaires sans navire impliqué	26	51	89	0	39	85
Accidents de plongée	11	6	3	16	14	2
Nombre de fausses alertes	21	43	75	58	64	63
Nombre de personnes impliquées	721	527	630	773	771	708
Nombre de personnes secourues	594	464	532	659	698	524
Nombre de personnes blessées	17	15	21	32	67	28
Nombre de personnes décédées	7	4	11	7	9	1
Nombre de personnes disparues	2	1	2	11	0	2

LA CABINE

20, quai Kador - **MORGAT** Tél. / Fax : 02.98.27.24.55

VETEMENTS MARINS

St-James - Armor Lux - Terre et Mer - Mât de Misaine - Le Glazik

L'ESTRAN

12, quai Kador - MORGAT

Carterie - Librairie - Souvenirs Cartes et Guides - Cadeaux



PECHE - CHASSE - PLONGEE

44, rue Alsace Lorraine (face poste) CROZON - Tél. 02.98.26.24.48

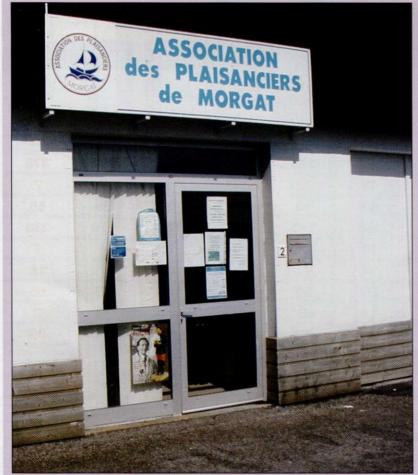
OUVERT TOUS LES JOURS

- PECHE canne, moulinet, accessoire
- PLONGEE vente, location
- BATEAU matériel de sécurité, peinture, sondeur
- VETEMENTS DE MER



Locations semi-rigides sur remorques Vêtements, accastillage, électronique, sécurité, cordage Moteurs SELVA, semi-rigides FALCON

1, rue Alain COLAS - 29200 BREST Tél. **02 98 46 41 69** - www.brest/accastillage.fr Ouvert 7j / 7 (Dimanche matin)



Le courrier des lecteurs

Ami lecteur, vous avez certainement des remarques des suggestions, des critiques à formuler sur la revue, sur l'association sur le port de plaisance peut être aussi sur nos annonceurs grace à qui nous pouvons vous diffuser cette publication sans mettre en danger nos finances.

Faites nous le savoir par :

- téléphone,
- courrier
- sur notre site Internet.

Matériel de sécurité obligatoire en mer

MATÉRIEL	Distance d'	éloignement	Références aux normes	
MATERIEL	< 6 milles	> 6 milles	ou texte (4)	
Sécurité individuelle				
Un système permettant la remontée à bord d'une personne tombée à l'eau.	X	X		
Une aide à la flottabilité ou un gilet de sauvetage par personne présente à bord (1). Le port d'une combinaison offrant une flottabilité de 50 newtons dispense de l'emport d'un gilet de sauvetage.	X	den se	EN 393-395-396-399	
1 gilet de sauvetage par personne présente à bord (1).		X	EN 395-396-399	
1 harnais par personne présente à bord pour les voiliers (2).	and the second	X	EN 1095	
1 harnais par embarcation pour les navires à moteur (2).		X	EN 1095	
1 bouée de sauvetage avec feu de retournement.	X	X	Division 311	
Sécurité collective				
3 feux rouges automatiques à main	X	X	Division 311	
1 miroir de signalisation	X	X		
1 lampe électrique étanche	X	X		
3 fusées parachute	-	X		
2 fumigènes		X		
1 radeau de sauvetage de classe II ou V " plaisance ", ou un radeau conforme à la norme EN ISO 9650, ou une annexe gonflable automatique par bouteille (3).	- 4-1	X	Article 224-3.3 paragraphe	
Une flottabilité totale de 142 newtons par personne obtenue par une annexe et/ou des engins flottants (sauf si navire conforme à la norme EN ISO 12217)	×		Division 311	
Sécurité du navire		neng salam	The second second	
1 seau rigide	X	X	and it was also take to	
Système permettant d'obturer un trou dans la coque	X	X		
Un ou plusieurs extincteurs pour les navires habitables	X	X	EN ISO 9094	
l'outillage et le matériel pour de petits dépannages	X	X		
Un système de pompage conforme à la norme	X	X	EN ISO 15083	
Mouillage				
Une ligne de mouillage fixée au navire et une ancre adaptées au navire et au lieu de navigation	X	X		
Navigation				
Le pavillon national	X	X	and the state of the state of	
1 sonde à main ou tout autre moyen pour mesurer la profondeur de l'eau	X	X		
Le matériel permettant de faire le point, de tracer, et de suivre une route		X		
Un compas magnétique		X	ISO 14227	
Document (tenus à jour qui peuvent être rassemblés en un seul document)			Carried Harry	
Réglement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM)	X	X		
Livre des feux	X	X		
Annuaire des marées ou équivalent, sauf Méditerranée	X	X	Bearing the second of the second	
Carte(s) papier et/ou électronique de(s) région(s) fréquentée(s)	X	X	- 7 B-7	
1 journal de bord		X	and the same of th	
Sécurité médicale				
Une dotation médicale conforme à l'annexe 224-A.5	X	X	Annexe 224-4.5	
Une couverture de survie	Dozen	X		
Météorologie				
		X		

Réglementation applicable à compter du 1er janvier 2005

En outre les navires doivent être équipés des matériels conformes aux disposition du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer. Il convient de se référer à ce document pour connaître avec précisions les matériels obligatoires, variables selon la taille ou le type du navire, comme :

- le pavillon N et C du code international des signaux,
- une boule de mouillage de forme conique pour les voiliers se déplaçant au moteur,
- un système d'avertissement sonore (corne de brume, cloche, sifflet,...)
- des feux et fanaux de navigation.

 ⁽¹⁾ Les gilets de sauvetage intégrés à un vêtement sont autorisés lorsqu'ils répondent aux éxigences de la norme applicable.
 (2) Les harnais intégrés à un gilet de sauvetage ou à un vêtement sont autorisés lorsqu'ils répondent aux éxigences de la norme EN 1095.
 (3) Les navires de plaisance approuvés en 3ème ou4ème catégorie de navigation avant le 1er janvier 2005 et conformes aux critères d'insubmersibilité conservent la dérogation d'emport du radeau de sauvetage. (4) Références :

la division 311 de l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié par l'arrêté du 30 septembre 2004, Chapitre 224-3 définit les modalités d'approbation des matériels de sécurité (approbation "marine marchande").
- les normes "EN" sont édictées au niveau européen.

RESPECTONS LES TAILLES



Hareng (Clupea harengus) 20 cm



Alose finte (Alosa fallax)



Anchols (Engraulis encrasicholus) 12 cm







Morue cabillaud (Gadus morhua) 35 cm





chius) 30 cm







Sar (Diplodus sargus) 23 cm

Dorade grise (S)

Dorade royale (Pagrus aurata) 19 cm

Baliste (Balistes ca







rchus labrax) 36 cm









us) 20/30 cm



Limande (Limanda limanda) 15/23 cm













Sole commune (Solea solea) 24 cm



Turbot (Psetta maxima) 30 cm





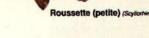




















ons locales peuvent être différentes, se renseigner auprès des AFFAIRES MARITIMES du Quartier maritime concerné. Cette planche est valable pour le littoral Atlantique, la Manche et la Mer du Nord.

RESPECTONS LES TAILLES





www.fnppsf.fr - www.ffpm.org









Raie torpille (Torpedo ma











Araignée (Maja squinado) 12 cm









Homard (Homarus gammarus) 8,7 cm















Bulot (Buccinum undatum) 4,5 cm











edule) 3 cm

ns locales peuvent être différentes, se renseigner auprès des AFFAIRES MARITIMES du Quartier maritime concemé. Cette planche est valable pour le littoral Atlantique, la Manche et la Mer du Nord.

QUELQUES SITES MÉTÉO sur Internet

1. www.wetterzentrale.de/topkarten/fsfaxem.html

Un excellent site météo à 14 jours (gratuit) un des meilleurs en Europe. Ce site, malheureusement en langue allemande est très complet pour ceux qui veulent s'y attarder. Pour les autres un double clic sur FAX, GFS, ou Diagramme donne déjà beaucoup d'informations. Ce site convient pour la météo à terre comme en mer.



Double clic sur **FAX** donne les cartes météo couleur (prévisions à 5 jrs) de 24h en 24h Double clic sur **GFS** donne :

• Mittl.wolken : les cartes météo noir et blanc (prévisions à 14 jrs) de 6h en 6h

• Niederschlag: la pluviometrie des 10 prochains jours

• 2m Temperatur : zones de t° au niveau du sol pour l'Europe (de 6h à 180h)

• 10 m Wind : zones, intensité, et direction du vent pour l'Europe (de 6h à180h)

Double clic sur **Diagramme**, sur Europa, sur Aberden, choisir Brest, zeigen pour obtenir le diagramme de l'évolution (de 6h en 6h) des pressions, du vent, des précipitations sur la zone considérée.

2. http://www.lamétéo.org/

Site français pour une météo gratuite : prévisions à 14 jours pour la France.

3. http://www.winguru.cz/int/index.php

Site qui s'adresse d'abord aux adeptes du surf et qui donne le vent (force, direction) hauteur des vagues sur des spots comme Crozon, Audierne, Douarnenez.

4. http://www.weather.noaa.gov/

Site météo américain pour temps actuel partout dans le monde.

5. http://www.weather.com

Site météo américain pour prévisions à 10 jours partout dans le monde.

6. wwwa:accuweather.com/adcbin/public/int_index.asp?partner=accuweather. Site météo américain pour prévisions à 15jours partout dans le monde.



Le Plaisancier Gourmand

Lotte à la moutarde de Meaux

Ingrédients pour 4 personnes

- 1 morceau de lotte de 1 kg
- 250 gr de crème fraîche
- 4/5 cuillères de moutarde de Meaux en grain

Faire tremper 1 heure la lotte entière dans une eau très fraîche Vinaigrée - Oter les peaux fines

Couper la lotte en morceaux de 4 cm, sècher.

Les disposer dans une grande poêle anti-adhésive légèrement beurrée. Laisser cuire, en évitant de trop bouillir, 10 mn en retournant souvent les morceaux. La lotte réduit fortement et rend son eau.

Ajouter la crème et la moutarde de Meaux.

Laisser mijoter 10 mn en remuant régulièrement.

Servir très chaud, avec un Chablis ou un Chitry

> Plat simple à réaliser, délicieux, qui surprendra vos amis







Carrosserie - Peinture auto - Mécanique Pose accessoires - Pare-brise toutes marques

Rocade Nord - 29160 CROZON Tél. 02.98.27.03.11





LES ORAGES

Les feux d'artifices du ciel

L'orage prend naissance au sein d'un cumulonimbus, le roi des nuages. Sa hauteur peut atteindre 15 à 20 km. Des courants descendants et des courants ascendants violents se produisent à l'intérieur du nuage, provoquant ainsi des différences de polarités entre le sommet et le milieu du nuage et le sol, d'où la naissance de la foudre. Ces forts courants expliquent en partie les fortes rafales de vent qui peuvent se produire au cours d'un orage.

Lorsque de l'air froid vient au contact d'air chaud, les conditions sont remplies pour la formation d'un orage. L'air chaud monte et se condense en se refroidissant, formant ainsi les gouttelettes d'eau du nuage. En se heurtant les unes aux autres, elles forment des gouttes plus importantes et donnent de la pluie. Avec les courants ascendants, cette pluie remonte vers le sommet du nuage où elle gèle en raison du froid, formant ainsi la grêle. Plus la grêle fera de tours dans le nuage, en fonction de la force des courants ascendants, plus elle sera grosse. Des grêlons de près d'un kilo ont déjà été répertoriés au Texas, au Kansas, en Russie, au Bangladesh et... du côté de Strasbourg! Les orages les plus fréquents se produisent au printemps et surtout en été sous nos latitudes, c'est-à-dire quand le rayonnement solaire atteint son maximum. L'air s'échauffe donc plus vite, plus longtemps et avec plus d'intensité, provoquant des orages plus violents.

L'éclair est en fait une étincelle géante. Il se déplace à environ 200 km/s vers le sol ou entre deux nuages.

Il existe plusieurs sortes d'éclairs:

- * Les éclairs sinueux lorsqu'ils ont des traits et des segments nombreux et apparents
- * Les éclairs ramifiés lorsqu'ils se divisent en plusieurs branches
- *Les éclairs fulminants, qui se présentent sous

MECAMAR mécanique marine

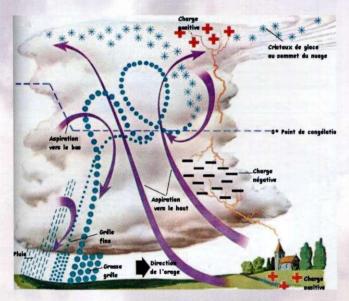
BAUDOUIN - YANMAR - NANNI DIESEL - BUKH - TOHATSU SABB DIESEL - VETUS

Le Sillon - CAMARET - 02 98 27 95 29 Rue A. Colas - BREST - 02 98 43 14 22 formes de sillons arrondis. En général, la taille d'un éclair varie entre 100 m et... 20 km.

Il existe aussi des éclairs qui vont du nuage... vers l'espace, mais cette constatation est récente et les scientifiques se penchent sur ce phénomène pour tenter de l'expliquer.

La température de l'éclair atteint 30000°C. Cette forte température dilate brutalement l'air, d'où une détonation que l'on appelle le tonnerre.

L'orage présente de nombreux dangers: la foudre bien sûr qui peut s'abattre sur les habitations, des animaux ou des personnes, provoquant parfois la mort. Les précipitations souvent très intenses qui provoquent des inondations et des coulées de boue (Vaison-la-Romaine le 22/09/92 en est un parfait exemple). Des chutes de grêle peuvent survenir et provoquer des dégâts considérables aux toitures, aux cultures... et les tornades qui s'associent parfois aux orages.



Enfin, sachez que la foudre peut frapper plusieurs fois au même endroit, qu'il ne faut surtout pas s'abriter sous un arbre et qu'un orage est forcément accompagné d'électricité, chose que le corps humain n'apprécie pas trop...

Extrait de La météo dans tous ses états.



RAULT et Fils

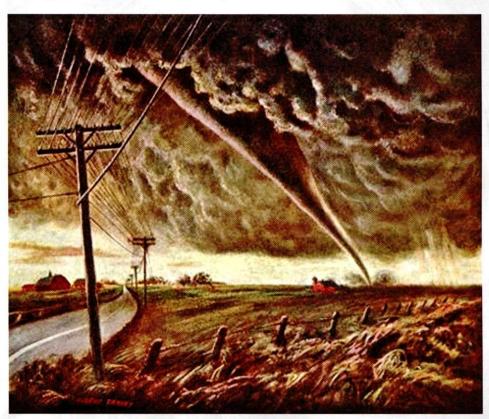
Place de l'Eglise - CROZON Tél. 02.98.27.09.88

Forfait solaire à la vue à partir de 60 €

LES TORNADES

Fascinantes et terrifiantes

La tornade est le phénomène météorologique le plus violent sur Terre malgré sa petite taille, détrônant même les terribles cyclones, capables de faire plusieurs centaines de milliers de morts. En effet, une tornade de type F5 (la plus dévastatrice) peut générer des vents supérieurs à 500 km/h et des pressions si basses qu'une maison ou une immeuble peut littéralement exploser. Evidemment, avec des vents d'une telle ampleur, les dégâts sont inimaginables et parfois... ironiques.



En France par exemple, dans les Ardennes le 22 septembre 1982, une tornade a dévasté un village et emporté le toit d'une maison... en laissant une bougie allumée! Plus grave: cette même tornade a enroulé une voiture autour d'un arbre avec sa conductrice! Plus étonnant encore: des échardes de bois qui se plantent dans du métal, des camions soulevés à plusieurs mètres du sol et déposés en douceur... la liste est longue! Les tornades ont leurs lieux de prédilection. Dans le monde, les Etats-Unis subissent la plupart des tornades, en particulier le Midwest. L'Afrique du Sud, l'Argentine, le Canada, l'Europe de l'Ouest, le Bangladesh ou encore l'Australie sont également exposées

dans une moindre mesure. Les tornades prennent souvent naissance lorsqu'il y a un important conflit de masses d'air entre air tropical et
air polaire, comme c'est souvent le cas aux
Etats-Unis: l'air tropical remonte du Mexique
tandis que l'air polaire descend du Canada.
Ces deux masses d'air se rencontrent sur le
Midwest et les Grandes Plaines, provoquant la
formation d'un front froid et des masses nuageuses se développent fréquemment, jusqu'à
former des nuages d'orage (cumulonimbus) qui

donneront ensuite des tornades et des chutes de Les orages convection, qui se développent avec la hausse diurne du thermomètre, donne plus rarement des tornades. mais cela peut arriver. Des expériences ont été tentées pour mesurer les phénomènes à l'intérieur d'une tornade (comme on le voit dans "Twister") mais les conditions sont si difficiles qu'il n'y a rien de concluant. Toutefois, ces recherches se poursuivent... On le sait, climat mondial se réchauffe lentement mais surement; de manière naturelle ou à cause de l'activité humaine, les avis divergent encore... mais ce réchauffe-

ment rend les tornades encore plus nombreuses et violentes d'année en année. Heureusement, la prévision progresse également dans le domaine des tornades et la population peut être avertie suffisamment tôt pour éviter des hécatombes, même si ces phénomènes continuent de tuer. Le radar Doppler notamment permet une prévision tout à fait correcte. Signalons simplement que vous risquez nettement plus de vous tuer dans un accident de voiture que dans une tornade, surtout en France où elles restent rares! Vous pouvez encore dormir tranquille...

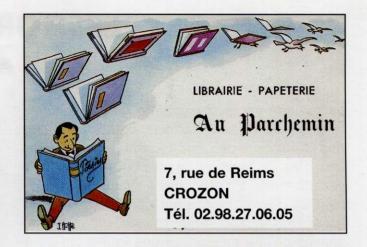
Extrait de La météo dans tous ses états.

NOTEZ BIEN DANS VOS AGENDAS :

 Samedi 16 juillet à 18H

salle du centre nautique ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 6 août
 CONCOURS
 DE PÊCHE





La Flambée

Crêperie - Pizzeria Moules Frites

Tél. 02.98.27.12.24 22, 24 quai Kador - Morgat



Le Kerguelen

Bar - Pub

MORGAT - Sur le port

Vue panoramique sur plage et port





IMPRIMERIE SERVICES EDIGRAPHIC

DÉCOUPE DE LETTRES ADHÉSIVES POUR BATEAUX 7, rue Charles Lévenes - CROZON - tél. 02.98.26.17.17











N'hésitez pas à venir nous rendre visite à nos permanences au local près de la Capitainerie de Morgat, face à la grue.

SUR LES ROUTES D'EUROPE

" Avec un carosse léger et un fourgon à deux roues..."

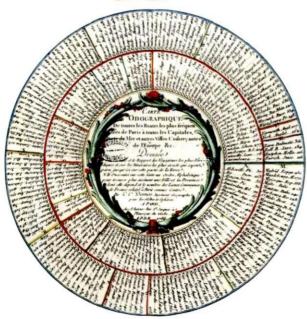


Gravure illustrant la page de dédicace de L'Indicateur fidèle ou Guide du voyageur, de Michel et Desnos, 1785. BNF, Estampes.

L'éditeur Louis Desnos rencontre un vif succès avec son Indicateur fidèle, un guide des voyageurs dont cinq éditions paraissent de 1764 à 1785. Dans les marges des cartes figurent les tableaux des voitures publiques (carrosses, coches uo messageries) au départ de Paris. Les "coches d'eau", plus sûrs et plus confortables, sont également signalés. Dans les années 1770, la vitesse des voitures s'accélère, les carrosses sont remplacés par des diligences, capables de parcourir une poste (9,4 km) en une heure sur des chemins difficiles. Autre réussite majeure du XVIIIe siècle : l'amélioration des grands axes et des routes de poste convergeant vers Paris.



" Des gens instruits ont imaginé de réunir la géographie et le compas géométrique pour donner aux commerçants et aux voyageurs les lumières qui leur ont manqué jusqu'ici.."



Our se rendre dans les grandes villes d'Eusope, il faut d'abord emprunter le réseau français des routes de poste. Chaque année, à partir de 1706, paraît une liste des relais en activité avec les distances entre les relais, données en « postes », et le prix à payer par cheval pour chaque « poste ». Dans un ouvrage de 1775, Louis Dutens donne quelques conseils à celui qui se risque au-delà de ces routes bien connues. D'abord, ne pas trop charger sa voiture : « Au lieu de cela, partez avec un carrosse léger, et un fourgon à deux roues qui porte tout votre bagage». Ensuite, «la première chose que l'on doit faire en arrivant dans une grande ville est d'envoyer chercher le Plan, la Description et le Calendrier [des événements]. On s'amuse de cela en attendant le souper; et le lendemain on sait déjà ce que l'on a à faire». Le voyageur gagne donc un temps précieux s'il dispose d'une bonne documentation. Il possède, bien entendu, une table des distances, qui lui permet d'organiser ses déplacements, mais il doit se rappeler que « les mêmes distances ne se parcourent pas dans un temps égal, en tout temps et en tout pays ».

Le titre de «carte odographique» donné en 1766 par l'éditeur Louis Charles Desnos au tableau des distances entre Paris et les villes européennes - avec de nombreuses étapes en France - montre que ces distances ont été calculées grâce à l'odométre, une machine qui permet de compter le nombre de pas d'un cheval ou le nombre de tours de roue d'une voiture, et d'en déduire la longueur du chemin parcouru. Desnos, pour contenter une clientèle avide de nouveautés et d'exactitude, a inséré ce document dans un atlas intitulé Tableau analytique de la France, qui offre un ensemble de cartes thématiques assez innovantes. Les dernières feuilles du Tableau sont occupées par les cartes de L'Indicateur fidèle qui ont fait la renommée de Desnos: elles figurent les itinéraires et donnent des informations sur le service des voitures publiques.

> Carte odographique de toutes les routes les plus fréquentées de Paris à toutes les capitales, port de mer et autre villes commerçantes de l'Europe...,

> > Paris, 1765-1766. MAE, Bibliothèque

PARIS-RENNES 78 lieues PARIS-BREST 129 lieues

> Mémoires du Monde. Cinq siècle d'histoire inédites et secrètes au quai d'Orsay Edition Sophie de Sivry. L'Iconoclaste

LE CENTRE NAUTIQUE DE CROZON MORGAT

Les classes de mer ont été créées en 1964 en Finistère, à Logonna Daoulas.

Depuis le début des années 70, le Centre de Classes de mer de Trébéron, implanté dans les locaux du centre de vacances Air France, a « importé » ces classes en presqu'île. Puis le CNCM, à partir de 1982, le Club Léo et l'APAS à Camaret ont accueilli également des classes de toute la France pour des séjours qui allient découverte du milieu marin et pratique des activités nautiques.

Après une période de plein développement, jusqu'au début des années 90, les classes de mer ont nettement régressé, conduisant à la fermeture de nombreux centre en France.

La demande pour ces classes est maintenant stabilisée, malgré une réglementation très contraignante et la baisse de prise en charge des séjours par beaucoup de collectivités.

Le centre de Postofort, géré de puis 1982 par le CNCM, a ainsi fortement progressé depuis 2001 avec l'accueil de classes d'Alsace, de Savoie, du pays Basque, de la région parisienne, sans oublier la Bretagne et le Finistère. Ce sont ainsi 870 enfants qui sont venus en 2004 découvrir la presqu'île, le patrimoine, la faune et la flore, la géologie ou l'histoire de notre canton.

Le centre de Postofort bénéficie cette année d'une profonde rénovation, doublé d'un agrandissement par l'adjonction d'un bâtiment supplémentaire comprenant 8 chambres de 2 à 3 personnes avec douches et WC dans chaque chambre.

Les chambres du fort et du chalet sont rénovées, une salle de classe agrandie ; Dans le bâtiment restauration est créée une petite salle de réunion, la salle de restaurant est rénovée, un bloc sanitaire est construit à proximité, tout en permettant un accès pour les livraisons plus facile.

Enfin, pour assurer la sécurité des enfants, une clôture et une barrière à l'entrée sont mises en place, avec un parking extérieur pour éviter à tout véhicule de pénétrer dans l'enceinte du centre.

Ces travaux sont cofinancés par le Conseil

général, le Pays de Brest, la région Bretagne et l'Etat, 32 % restant à la charge de la Commune de Crozon , propriétaire depuis 1985 de cet ensemble de bâtiments en bord de mer, sur un terrain de près de deux hectares.

Pendant la durée des travaux et jusqu'en juin 2005, le CNCM a loué les locaux du CCE Air France pour continuer son fonctionnement, et retrouvera Postofort début juillet pour le centre de vacances qui accueille 400 enfants et adolescents de 8 à 17 ans pendant l'été pour des séjours d'une semaine en internat avec animations et activités nautiques.

C'est donc un outil performant et parfaitement adapté à l'accueil des enfants, des sportifs et des groupes divers (randonneurs ou autres) qui vient compléter la gamme d'hébergement proposé à Crozon.





LES BÉBÊTES DE LA PRESQU'ILE

Naturellement on trouve un tas de bêtes dan la presqu'île, plus ou moins d'ailleurs.

Connu depuis longtemps car il aime le lapin, avec le retrait des cultures on le trouve partout, possible qu'il fasse les poubelles. On le voit le plus souvent en bordure de mer, il y a là des falaises. Lanig se met sur le dos dans un creux, fait semblant de dormir d'être mort, pattes écartées, l'œil presque clos, il attend la suite, c'est a dire que la pie ou le corbeau à bec rouge vienne lui piquer le ventre, excellent moment pour qu'il referme ses pattes sur l'imprudent. Mais ce n'est pas tout. Du Guern il descend sur la grève à marée basse, il y a toujours du poisson à la côte mais il y a aussi des palangres et quelquefois il reste pris à l'hameçon. Le mieux est encore de le trouver dans un casier dans lequel il est entré pour manger le boëte. Il peut alors finir sur les épaules d'une élégante, une notairesse par exemple. Louis Mamani lui même en fit son affaire un jour.

Ce cousin du chat sauvage a été capturé une fois à Argol vers 1923. Rarissime en Bretagne elle était exposée en vitrine d'un des savants officiels du pays, François Noury, pharmacien de son état.

Le Loup

Encore un qui a disparu depuis longtemps. L'hiver 1870-71 il est venu se promener dans la rue de Poulpatré et y a enlevé un chien qui s'y trouvait à l'attache. On retrouva les restes dans le bois de Treyer où il avait été dégusté. Son hurlement quérit instantanément Marie Hénault de Goulhezre de sa rage de dent du moment et lui permit de raconter l'histoire.

Vers les années 1850 les loups par groupe de de deux ou trois accompagnaient volontiers les chars à banc du côté de Flouric vers Saint Nic et jusque vers 1940 il existait vers Cleden-Poher des pièges à accessoires m'a dit Georges Thomas. De même selon Marcellin Conan vers le Menez Hom on voyait dans les angles des champs des talus parallèles aux clôtures où se réfugiaient les chevaux la nuit et où ils pouvaient se défendre grâce à leurs ruades. Lors du grand hivers de 1917 des loups errants sont signalés ici ou là dans la région. Dérangés par la présence des troupes sur le front on en signale à Crozon mais aussi à Plougasnou. Le dernier loup aurait été tué à Kerlouantec.

Les lézards

Il y en a plus ou moins. Ils sont de trois sortes ; l'orvet, le lézard vert et le lézard gris. L'orvet qui se reproduit dans les landes comme il peut autour du bourg et ailleurs. Il a un ennemi, le lézard vert amateur de talus, il grimpe partout et des queues d'orvets. On trouve ses œufs au sommet des murs. Il n'est pas le seul de son espèce dans le coin, il y a le petit lézard gris qui grouille dans toutes les falaises en particulier au Portzic ou à Postolonec.

La vipère ou la couleuvre

Ça grouille au soleil sur tout les sommets de Gouandour à Menez Tregal et autre lieux. Sales bêtes, mais aussi il vaut mieux ne pas être piqué trop souvent. Et puis la couleuvre ou vipère, on ne vérifie pas, on jette un caillou dessus!

Ça existe aussi dans la coin, pas beaucoup- j'en ai jamais vu. Le père Donard à l'école vers 1923 nous a parlé d'une baleine crevée au Caon de Telgruc vers 1878 sur le dos de laquelle tous les gosses du quartier se laissaient glisser ; ils en sortaient dans un état plutôt douteux (un petit garçon se fiche bien de ça). Une autre bête a été repérée en 1882 à Camaret. Il y a eu une autre vers 1917-18 à pourrir sur la grève à Morgat ; elle a été remorquée au large puis elle est revenue, ça se sentait de loin. Bien sur il y en a eu d'autres, à l'Aber j'ai trouvé une belle vertèbre de dauphin et à Gaoulach un maxillaire gauche qui retaillé a servi de linteau a une porte il y a 30 ou 40 ans. Il y a donc eu des échouages.

On a vu des globicephales à Kerdreux vers 1980. La même année, à l'Aber en 1975, à Postolonec une baleine à bec en 1995, un dauphin en 1988 à Kerdreux, un cachalot bien pourri à Penhat en 1995

Les tortues

Seulement marines ; une tortue à écaille en 1990 à La Palue longue de 0.60 mètre elle n'a pas survécu à son echouage, une autre à Morgat en 1993, puis des tortues cuir, des luth à La Palue en 1993 à Camaret en en 1995.

La loutre

Il y en a sortant de l'étang de Kerloch qui vivent dans des trous de la falaise en allant vers la Tavelle. Sur la mer en particulier à l'Aber, il y en a aussi à Raguenes et vers l'île et au sud de la

L'écureuil

Partout où il y a des pins, il vient se promener près des maisons, dort dans un chausson ou un sabot s'il en trouve devant une porte, vole des miettes destinées aux petits oiseaux.

Une rareté depuis le XVIIIº siècle vu une fois par hasard à Lesquiffinec il a une belle fourrure à reflets bleutés.

Le requin pèlerin

Passe le long des côtes au printemps venant du midi pas embétant, l'huile de son foie(un carbure) ne sert plus à faire des frites depuis la guerre ; vu en baie en 1995.

Le poisson lune

traîne à la surface de l'eau de temps en temps ; vu à Cameros en 1975 au Rip en 1989 au Toulinguet en en 1991. Ne se mange pas et se paye le luxe d'être une infection guand on veut le vider.

<u>Le baliste</u>
Poisson bizarre il a toujours les honneurs de la presse. On le cite débarqué à Morgat en 1984,1980,1887 ; ne se mange pas.

Grouille dans les landes depuis guelgues années ; il a été introduit par le service des Eaux et Forêts, se ravitaille dans les jardins se promène sur les routes.

Deux espèces mais on ne fait pas de détails. Se promène plus ou moins ; on le soupçonne de se reproduire sur la côte sud de la baie de Douarnenez et peut être aussi entre Kerloch et La Tavelle. Vu à Pors Cregen en 1946, Pors Lous en 1954, Lanvéoc en 1990, Kersiguinou en 1991, Morgat en 1995.

La musaraigne Cette petite bête ressemble à une souris mais elle à le museau très pointu et des oreilles pointues .Elle est sous les hortensias à côté de la grande porte et on ne la voit pas souvent. Elle n'est pas toute seule elle a un mari que je n'ai jamais vu, mais j'ai vu ses petits ils courent aussi vite que maman puisque c'est maman qui les traîne le long de sa queue qu'ils mordent doucement mais ils ne doivent pas grandir trop vite car leurs dents sont très pointues et ils finiraient par couper la queue de maman. Elle a l'air mignonne cette petite bête mais l'air seulement car elle tue les petits oiseaux pour boire leur sang.

Anatole le Hérisson

Encore un que l'on ne voit pas beaucoup dans les jardins, il ne fait pas de bruit non plus. S'il a oublié de rentrer dans son trou il s'enroule sous le fenêtre de mon bureau comme une grosse châtaigne et attend qu'il n'y ait plus de bruit avant de traverser les allées ou la cour ce qu'il préfère faire la nuit. Il a de la chance d'avoir un museau et les pieds noirs comme cela on ne voit pas sa crasse. Il mange des escargots ou des vers de terre. Quand il est sur ses pieds il a l'air d'avoir bu, il va de travers ça ne l'empêche pas de courir vite s'il le veut et il vaut mieux pour lui être au jardin que de se faire écraser sur la route.

A. H. DIZERBO



RÉSEAU ACCASTILLAGE DIFFUSION

Rue Alain Colas 29200 BREST Fax 02 98 33 88 99



La plus grande exposition de la Région

Email: contact@naviouest.fr - Site WEB: http://www.naviouest.fr

Veldom

BRICOLAGE - JARDIN DECORATION - MATERIAUX PETIT ACCASTILLAGE VISSERIE **BOULONNERIE INOX**

Ets. FABIEN

Rocade Nord Route de Camaret **CROZON** Tél. 02.98.27.19.79 Fax 02.98.27.20.06

Horaires d'ouverture : tous les jours du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

GITEM

- ELECTROMENAGER
 - TV
 - HI-FI
 - VIDEO

WOULANGERIE PATISSERIE CAVE ALIMENTATION

LE MOVËL M.

Spécialités Bretonnes Kauign-Amann . Far . Gâteau breton vins de producteurs

10 quai Kador - MORGAT CROZON Tél. 02.98.27.19.57

La Flûte Enchantée 56, rue Alsace Lorraine 29160 CROZON

gaveurs et Marés Poissons - Fruits de mer - Homards - Crustacés Carpaccios - Tartares - Viandes - Pâtes

52 bd de la Plage 29160 Port de Morgat 02 98 26 23 18

MÉCANIQUE MARINE

VENTE MOTEURS NEUFS TOUTES MARQUES

CENTRE DE SERVICE MERCURY **ARVOR - QUICKSILVER NANNI DIESEL**

CONCESSIONNAIRE JOHNSON EVINRUDE

REMISE EXCEPTIONNELLE SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE DE SOCIÉTAIRE

Morgat Bateaux Services

90, bd de la France Libre 29160 CROZON-MORGAT

Tél. / Fax: 02.98.17.00.18 Portable: 06.14.96.74.86

morgatbateaux@worldonline.fr

"Au service de votre bateau"

CARENAGE HIVERNAGE **GARDIENNAGE ACCASTILLAGE ELECTRONIQUE ENTRETIEN & SERVICES TOUTES VIDANGES VENTE BATEAUX NEUFS** LOCATION DE BATEAUX

DÉPÔT VENTE BATEAUX et MOTEURS

Service Plaisance Yves le Couteur











35 Ans avec Beneteau ça se fête!

Yves Le Couteur vous offre le matériel de sécurité* et de navigation* pour l'achat de votre nouveau bateau du 1er juin au 31 août 2005.



















*Liste détaillée selon modèle - nous consulter.

Prochains salons nautiques: Grand Pavois La Rochelle: 7-12 septembre 2005 -

Marine occase Brest : octobre 2005 - Salon Paris : 2-12 décembre 2005.

Votre concessionnaire Beneteau de Douarnenez à Morlaix SERVICE PLAISANCE - port du Moulin Blanc - 29200 BREST

Tél. 02.98.02.60.07 - Yves Le Couteur : 06.07.42.41.47 - email : serviceplaisance@wanadoo.fr